

N° 2026 - 13

ODYSSEE Informatique - ICARE 1.68B

N° SIRET : 21320386200015	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : GERS
Etablissement : CNE ST LIZIER DU PLANTE	Année 2025	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : BUDGET PRINCIPAL	Page n° 1	Date d'Édition : 08/05/2026

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 29/04/2026 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice 11
 Nombre de membres présents 8
 Nombre de suffrages exprimés 9
 VOTES : Contre =0 Pour =9 Abstentions =0
 Date de convocation : 17/04/2026

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. DE BON Nicolas, 1er adjoint délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Mme DAMBIELLE Raymonde, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		223 653,90	17 703,92		17 703,92	223 653,90
Opérations de l'exercice	62 994,99	93 277,74	14 923,77	22 853,03	77 918,76	116 130,77
TOTAUX	62 994,99	316 931,64	32 627,69	22 853,03	95 622,68	339 784,67
Résultats de clôture		253 936,65	9 774,66			244 161,99
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	62 994,99	316 931,64	32 627,69	22 853,03	95 622,68	339 784,67
RESULTATS DEFINITIFS		253 936,65	9 774,66			244 161,99

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

M. ALLIOS Cédric, Mme BATAILLE Anne-Laure, M. BROQUERE Stéphane, Mme DAURIAC Sylvette, M. DE BON Nicolas, Mme GIMENEZ Nadine, Mme LAIRLE Sabine et M. SORROCHE Thierry
 Mme CARRERE Mathilde absente donne pouvoir à M. ALLIOS Cédric

Cachet :



Pour expédition conforme,
 Maire,

Envoyé en préfecture le 08/05/2026

Reçu en préfecture le 08/05/2026

Publié le 08/05/2026

S²LOW

ID : 032-213203862-20260429-2026_13_CFU2026-DE